



Délibération N° 14 2024 09

OBJET : Approbation du budget supplémentaire 2024

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'arrondissement ;

Vu les articles L2511-41 et L.2511-45 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis rendu par la Commission réunie le 22 avril 2024 en application de l'article L. 2511-45 susvisé ;

Vu la délibération 2024 DFA 25 – états spéciaux d'arrondissement – budget supplémentaire 2024 – modification du montant des dotations, des 21, 22, 23 et 24 mai 2024 ;

Vu la délibération n° 14 2024 06 du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 14 mai 2024 adoptant le compte administratif 2023 ;

Vu l'exposé des motifs du projet de délibération n° 14 2024 09 du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 11 juin 2024 proposant l'approbation du budget supplémentaire 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine PETIT, Maire du 14^{ème} arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique :

Le budget supplémentaire de l'état spécial 2024 du 14^{ème} arrondissement est adopté, par rubrique fonctionnelle et par nature, tel qu'il figure dans les tableaux annexés.

Votants :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Ne prennent pas part au vote :